

Metz, 13 septembre 2022

COMMUNIQUE

Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard de la Défense à Metz

A partir du 3 octobre prochain, l'Eurométropole de Metz entamera des travaux d'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle entre le parking du lycée hôtelier Raymond Mondon et la voie verte du ruisseau de la Cheneau.

Dans le cadre des travaux portés par la Région Grand Est au lycée hôtelier Raymond Mondon de Metz, la voie verte reliant actuellement le boulevard de la Défense au lac Symphonie et traversant le parking du lycée, sera prochainement supprimée.

Afin de pallier la suppression de cet itinéraire cyclable structurant inscrit au Schéma Directeur Cyclable, l'Eurométropole de Metz aménagera à partir du 3 octobre prochain et pour une durée de 7 semaines, une piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard de la Défense.

L'objectif est de proposer une alternative aux cyclistes venant de la piscine Belletanche et souhaitant se rendre au lac Symphonie. Le cheminement actuel des piétons sur le boulevard de la Défense sera conservé et ne sera pas modifié. Des traversées sécurisées seront créées aux extrémités de la piste afin de relier les voies vertes provenant de la rue de Belletanche au nouvel aménagement.

Enfin, la piste sera séparée de la chaussée et du stationnement par un îlot continu d'1 mètre de large. Le montant global de l'opération est estimé à 175 000€ TTC.

Contact Presse : Marie SIMON | Direction de la Communication | Attachée de Presse
03 57 88 33 41 | 06 38 55 04 18 | msimon@eurometropolemetz.eu

Eurométropole de Metz | Maison de la Métropole | 1, place du Parlement de Metz - CS 30353 - 57011 METZ Cedex 1

T : 03 87 20 10 00 | Mail : eurometropolemetz.eu

facebook.com/EurometropoleMetz | [Twitter.com/EurometropoleMetz](https://twitter.com/EurometropoleMetz) | [Instagram.com/EurometropoleMetz](https://instagram.com/EurometropoleMetz)